



## Responsabilité des Dirigeants de Société et/ou des dirigeants d'association

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE SOUSCRIPTRICE

**NOM OU DENOMINATION SOCIALE** .....

**ADRESSE** : .....

**NUMERO SIREN**: .....

**FORME JURIDIQUE** : .....

**ACTIVITE PRINCIPALE** : .....

### DECLARATIONS DE LA SOCIETE SOUSCRIPTRICE

La Sté souscriptrice, y compris ses filiales dont la forme juridique est :

« SCOP/EURL/SARL/SAS/SELARL/SELAFA/SA/SASU », déclare que les caractéristiques suivantes sont respectées :     Oui     NON

- Avoir plus de 2 années d'existence
- Ne pas être coté en bourse
- Ne pas avoir d'actifs en Amérique du Nord,
- Avoir un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur ou égal à 100.000.000 EUR\*
- Avoir enregistré un résultat net et des capitaux propres consolidés positifs au cours des deux derniers exercices comptables\*,
- Ne pas avoir de dirigeants ayant fait l'objet de réclamations mettant en jeu leur responsabilité personnelle,
- Ne pas présenter de comptes annuels ayant fait l'objet de réserves émises par les Commissaires aux Comptes durant les deux derniers exercices comptables.
- Ne pas avoir connaissance, après enquête, et renseignements pris auprès de ses Filiales et Participations de Réclamation en cours amiable ou judiciaire introduite à l'encontre des Dirigeants du Souscripteur, de ses Filiales et/ou Participations ou de Faute, et/ou circonstances susceptibles de donner lieu à une Réclamation au titre d'un contrat Responsabilité des Dirigeants.

\*étant précisé que les derniers éléments financiers ne doivent pas dater de plus de 18 mois.



# GENERALI

Solutions d'assurances

## Responsabilité des Dirigeants de Société et/ou des dirigeants d'association

Si vous avez répondu oui, vous pouvez sélectionner l'option choisie:

**Tarif annuel TTC et montant de Garantie valable jusqu'au 31 décembre 2014**

Montant de Garantie en Euros	300.000	500.000	800.000	1.000.000	2.000.000	2.500.000	3.500.000	4.000.000	5.000.000
Chiffre d'Affaires									
0 € à 900.000 €	495	600	-	-	-	-	-	-	-
900.001 € à 4.5 M€	560	690	790	1010	1420	1620	-	-	-
4.500.001 € à 7.5 Me	600	750	850	1050	1450	1650	2080	-	-
7.500.001 € à 15 M€	645	790	890	1070	1470	1670	2100	-	-
15.000.001 € à 50 M€		790	930	1090	1520	1720	2120	2410	3380
50.000.001 € à 100 M€	-	-	-	1110	1600	1790	2240	2570	3590

Sélectionnez l'option de votre choix

**Objet de la garantie :** garantie des frais de défense ainsi que des dommages et intérêts que le dirigeant serait amené à verser personnellement suite à une mise en cause de sa responsabilité dans les termes des conditions générales RCMS jointes

**FRANCHISE :** néant

**ETENDUE TERRITORIALE :** Le contrat garantit les Réclamations introduites et / ou poursuivies dans le monde entier à l'exception des Etats Unis ou du Canada

**PERIODE D'ASSURANCE :** 1 an avec Tacite Reconduction et préavis d'1 mois

**DATE D'EFFET :** date de la signature de la présente demande de garantie, le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

**DATE D'ECHEANCE :** 1<sup>er</sup>xxxx ; Veuillez noter que la première période d'assurance ne peut être inférieure à 6 mois, ni supérieure à 18 mois.

Le **Souscripteur** dûment représenté par le soussigné et se portant fort de ses **Filiales, Participations** et **Assurés** déclare qu'à sa connaissance les déclarations ci-dessus sont exactes, complètes et sincères. En cas de modification de ces informations entre ce jour et la date de prise d'effet du contrat, le soussigné s'engage à en informer l'**Assureur**, qui se réserve alors le droit de modifier son offre. Les dites informations font partie intégrante du contrat. Conformément aux articles L.113.8 et L.113.9 du Code des Assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le Sinistre.

Le **Souscripteur** déclare avoir pris connaissance, accepter et rester en possession des Conventions Spéciales, Générales et de la Fiche d'Information relative au fonctionnement des garanties « responsabilité civile » dans le temps, correspondant au contrat mentionné sous la rubrique « texte de garantie », jointes au présent « questionnaire proposition demande de prise de garantie »

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Les termes rédigés en italiques sont définis dans le contrat Responsabilité des Dirigeants référencé Generali \_RDD\_PME-Except USA